

MIGRATIONS ET CO-DEVELOPPEMENT

Gustave Massiah

Mars 2008

1794 mots

Le co-développement permet-il de réduire les flux migratoires ? L'évolution consistant à relier co-développement et gestion des flux migratoires est détestable ; elle consiste à restreindre la conception des migrations à la gestion des flux migratoires et à subordonner le développement, rebaptisé co-développement, à la maîtrise de ces flux. Nous nous interrogerons sur la place que le co-développement a pris dans le discours sur l'immigration et sur le rôle qu'on lui fait jouer aujourd'hui.

Les mésaventures d'une idée prometteuse

Au départ, cette idée avait été popularisée par l'équipe de Jean-Pierre Cot, éphémère ministre de la Coopération en 1981. Le co-développement consistait alors à construire une cohérence entre les politiques de développement de pays désireux de coopérer. L'essai avait été tenté avec le Mexique, l'Inde et l'Algérie. Il correspondait à cette période à une approche assez avancée du développement. Il préconisait une synergie entre les plans de développement et envisageait de renouveler les accords sur les prix des matières premières (accord sur le prix du gaz avec l'Algérie). L'idée est abandonnée avec la montée en puissance du néolibéralisme ; l'ajustement au marché mondial tient lieu de pensée du développement. La disqualification qui en résulte de la planification et des accords préférentiels entraîne l'abandon des tentatives de co-développement.

L'idée retrouve crédit en 1997 à partir du rapport de Sami Naïr sur « La politique de co-développement liée aux flux migratoires » rédigé à la demande de Jean-Pierre Chevènement¹. La notion de co-développement est définie à partir de l'objectif de valoriser les capacités intellectuelles et financières des migrants au service de leur pays d'origine. Le rapport propose d'instaurer une mobilité accrue liée aux projets de co-développement. Il assure qu'il n'est pas question de forcer au retour même si l'objectif est de réduire les flux migratoires. La nécessité de respecter les droits des migrants, rappelée dans tous les rapports apparaît de plus en plus comme une déclaration naïve, voire cynique. Le co-développement affirmé comme application des politiques d'immigration et de coopération sert de discours d'appui à une action de retour forcé.

La création du ministère de l'immigration, du co-développement et de l'identité nationale est, de ce point de vue, un saut qualitatif. La focalisation sur le renvoi des immigrés, avec des objectifs affichés de 25 000 retours par an, et l'octroi de crédits conditionnés par les résultats de contrôle de l'immigration priment dans les politiques et ramènent le co-développement à une procédure de police des frontières. La conception du développement, surnommé co-développement, et la politique de coopération sont subordonnées à la gestion des flux migratoires.

¹ Gustave Massiah, Immigration, Coopération et Développement, février 1998, www.reseau-ipam.org/cedetim

Migrations et développement²

Dans le discours sur l'immigration, le co-développement utilisé comme synonyme du développement se présente comme une évidence vertueuse. Il prétend s'attaquer aux causes de l'émigration et propose d'y remédier. Puisque l'émigration résulte du sous-développement et des inégalités de développement, il suffirait pour arrêter l'émigration de développer les pays et les régions d'origine. Le constat de départ sous-estime la complexité du rapport entre migrations et développement.

D'une manière générale, les migrations favorisent de manière déterminante le développement. En matière d'émigration, les effets ont été historiquement souvent vérifiés pour les régions d'origine ; toute l'histoire de la France et de l'Europe le confirme. L'allègement de la pression démographique, l'élévation de la productivité agricole, la libération de main d'œuvre pour l'industrie constituent les préalables de l'industrialisation capitaliste. Les transferts monétaires, l'ouverture culturelle en retour, les investissements dans la construction d'abord, dans les secteurs productifs ensuite, accompagnent les flux migratoires. Dans l'autre sens, l'immigration a contribué massivement au développement des pays d'accueil, et ce à tous les niveaux ; de la concentration des cerveaux dans les laboratoires scientifiques aux travailleurs qualifiés et déqualifiés de l'industrie, de l'agriculture et des services, sans oublier l'apport essentiel des artistes et des créateurs.

Le développement permet-il de réduire les flux migratoires ? La réponse dépend de l'horizon. A long terme, oui ! A court terme non ! En fait, l'expérience historique constante le confirme ; dans une première phase, le développement accentue l'émigration. La raison en est que tout développement, toute transformation sociale produit des déséquilibres. Dans des régions rurales, le bouleversement des rapports sociaux entraîne un exode et alimente les flux migratoires. L'accroissement de la productivité du travail « libère » une partie du travail qui alimente l'émigration. Ce n'est que dans un deuxième temps, bien longtemps après, quand les effets combinés de la transition démographique et de l'accroissement de la productivité agricole se font sentir, que l'émigration s'épuise et que les flux se tarissent, voire s'inversent. Toute l'histoire de l'Europe et de la Méditerranée est marquée par cette dialectique. Encore récemment, l'Espagne est passée il y a moins d'une génération d'une situation de pays d'émigration à celle d'un pays d'immigration en provenance du Maghreb.

La simplification outrancière du rapport entre migrations et développement n'est pas anodine. Le discours dominant affirme ainsi, avec cynisme et hypocrisie, qu'il suffirait d'accroître l'aide et les investissements vers les pays d'émigration et, dans le même temps d'interdire l'immigration et de forcer aux retours, sans se préoccuper plus avant de la différence de temporalité dans la relation entre migrations et développement.

On mesure là les glissements progressifs du discours. On part de l'idée qu'il faut s'attaquer aux causes des flux migratoires. On propose de renforcer l'« aide au développement » ou, mieux encore, de construire du co-développement et de lier ainsi coopération et immigration. On peut

² Gustave Massiah, Migrations et Mondialisation, novembre 2004, www.reseau-ipam.org/cmil

alors interdire, en toute bonne conscience présumée, l'immigration puisqu'on va s'attaquer aux causes. On peut aussi négocier des accords d'Etat transformant les régimes des pays d'émigration en police des frontières des pays riches et construire un espace international fondé sur la remise en cause des droits individuels et la négation de la liberté de circulation. Les libertés sont bafouées, le droit d'asile est remis en cause systématiquement. L'Europe se couvre de camps de rétention pour les immigrés « clandestins » et maintenant, les camps d'attente sont directement implantés dans les pays du pourtour européen.

Migrations et politiques de développement

La montée en puissance du néolibéralisme et du dogme de l'ajustement structurel a remis en cause les fondements de l'approche du co-développement, dans sa première acception³. Redéfinir un co-développement impliquerait, à l'échelle mondiale, une redistribution des richesses, notamment sous la forme des taxations internationales, une action commune sur les politiques d'investissement, l'évolution du commerce mondial et une action concertée sur les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC).

L'évolution globale n'interdit pas de rechercher des améliorations partielles. Ainsi, donner une priorité relative au développement des régions d'origine des migrants, même s'il ne contribue pas à réduire significativement les flux à court terme présente un double avantage : il fonde la coopération sur une histoire commune et par là même la concrétise ; il peut s'appuyer sur l'apport essentiel des migrants.

Les migrants ont esquissé des réponses, partielles mais très intéressantes, à la conception dominante du développement. La coopération des migrants est inscrite dans une conception endogène du développement. Elle concerne au premier chef le développement local, la mobilisation de l'épargne domestique, la création de services locaux de proximité dans les villages et les quartiers, l'élévation du niveau de qualification et d'ouverture des groupes locaux. Certes, les difficultés et les contre-effets ne manquent pas (gaspillage de ressources, détournements d'objectifs et de moyens, etc.), mais ils peuvent être corrigés et n'empêchent pas l'intérêt majeur de ces actions. Cette coopération, révélée par la place des flux migratoires (diasporas, réfugiés, migrations économiques, demandeurs d'asile, exode des cerveaux et assistance technique...) correspond à une demande populaire et à des dynamiques internes. Elle met en avant le développement à la base et la participation.

Le co-développement est devenu aujourd'hui, en France, un instrument de gestion des flux migratoires. Les propositions de partenariat portées par les associations de solidarité internationale et les collectivités locales sont porteuses d'alternatives dans la coopération de société à société et dans la construction d'un système mondial plus équilibré et plus juste. Elles ont tout à perdre à être confondues avec ce qu'on dénomme aujourd'hui, en faussant le sens, le co-développement et avec la manière dont le gouvernement s'apprête à galvauder d'autres bonnes idées comme celle du développement solidaire.

³ Gustave Massiah, Développement Durable et Altermondialisme, Décembre 2006, Encyclopédie du développement durable, Association 4D, www.encyclopedie-dd.org

Co-développement, politiques de coopération et politiques migratoires

Le co-développement était à l'origine à la jonction des politiques de développement et des politiques de coopération⁴. Il devait permettre de rénover la coopération, d'en retrouver le sens premier en l'opposant dans les relations internationales à l'affrontement et à la concurrence. Dans les faits, la politique migratoire tourne le dos à cette orientation. En introduisant une relation exclusive avec les politiques migratoires et en leur subordonnant la coopération on achève de pervertir le sens du co-développement. Le discours conduit la logique à son terme ; le co-développement est enfermé entre identité nationale⁵ et immigration présentée comme opposées et inconciliables.

La politique de coopération, qui se pare de co-développement, devient un instrument au service de la tactique électorale ; elle sert à stabiliser l'électorat du Front National. L'insécurité grandissante dans la société française a des causes profondes, l'insécurité sociale liée au risque de chômage, l'insécurité écologique liée aux grandes catastrophes, l'insécurité civique liée à la représentation des violences. Les immigrés sont, encore plus qu'avant, les boucs émissaires ; ils sont jetés en pâture pour exorciser les peurs face à l'avenir. Dans cette situation, c'est la nature de la société française qui est en cause. L'analogie reste grande avec la colonisation dont l'immigration reste, dans l'imaginaire en France, un prolongement. Et on se rappelle l'avertissement que lançait Aimé Césaire, dans le Discours sur le colonialisme en 1955, « la colonisation avilit le colonisateur, on voit monter en Europe le lent ensauvagement du continent ».

Le co-développement a été galvaudé par son instrumentalisation dans la gestion des flux migratoires. Il faut trancher dans l'imbrication aujourd'hui néfaste entre politiques de développement, politiques de coopération et politiques migratoires. La France est aujourd'hui un des pays européens qui a la politique la plus restrictive et la plus humiliante. Le refus de la chasse honteuse aux clandestins, de la multiplication des camps de rétention, de la militarisation des frontières de l'Europe, de la remise en cause du droit d'asile, de la politique humiliante des visas concerne directement l'avenir et la nature de la société française. C'est d'abord une revendication de dignité, celle de la reconnaissance du rôle historique des migrants et celle de la lutte contre la régression de la société française.

⁴ Stéphane Hessel (sous la direction de), Dix pas dans le nouveau siècle, Développement et coopération, Ed. du Seuil, 2002

⁵ Gérard Noiriel, A quoi sert l'identité nationale, Ed. Agone 2007
Patrick Weil, Liberté, Égalité, Discriminations, Ed. Grasset, 2008